



J'ai subis une agression le 23/10/2010

Par **brahimi**, le **07/06/2012** à **20:05**

le 7 juin 2012 j'ai été convoquée au tribunal de police je me suis faite agresser par une jeune femme qui m'a extirpé de ma voiture alors que j'étais avec mes enfants j'ai donc enlevé ma ceinture en lui demandant ce qu'il lui arrivait, et là comme une furie elle me griffe le visage et je remonte dans mon véhicule et là une deuxième fois rebelotte elle vient toujours vers moi arrêté au feu rouge et là elle prétend que je l'ai étranglé alors que je ne l'ai aucunement touché à part tiré ses cheveux mais elle a prétendu que je l'avais étranglé et là le procureur lui demande vous avez pris des photos et là elle lui dit je les ai perdues et elle a porté plainte 4 jours après soit disant l'avoir étranglé, elle n'a pas assisté à la confrontation et le procureur lui demande si elle avait pris son véhicule chez un garagiste elle affirme que non et qu'elle a perdu les photos et elle demande 3000 euros de dommages et intérêts, alors mon avocat a demandé la même chose en sachant que mes filles de 5 et 3 et demi étaient dans le véhicule et qu'elles hurlaient que maman va se faire tuer. Voilà mon histoire et je vous jure que je ne l'ai même pas étranglé Dieu m'en ait témoin. merci pour votre réponse

***Si seul Dieu vous en est témoin , il sera difficile de lui faire produire une attestation 202
NCPC
Seul Moïse a pu obtenir un autographe.....***